

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie de signature de l'Accord de mise en œuvre du Programme du MCA-Bénin II avec l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)

Conformément à l'Accord de Don entre le Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Gouvernement du Bénin, l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) a été identifiée comme structure de mise en œuvre du deuxième Programme du Bénin pour le Millennium Challenge Account.

Le MCA-Bénin II informe le public de la signature d'un Accord de Mise en Œuvre avec l'ABE ce jeudi 02 août 2018 à son siège à Cotonou.

Cet Accord de Mise en Œuvre est un contrat entre ces deux structures pour définir les missions et les responsabilités qui incombent à chacune d'elle. L'objectif poursuivi à travers l'Accord est :

- 📍 d'obtenir l'assistance technique de l'ABE dans le cadre de l'exécution des projets du Programme ;
- de réussir le suivi de la mise en œuvre du Système de Gestion Environnementale, Sociale et de Santé-Sécurité (SGESSS) et des Plans d'Action de Réinstallation (PAR).

En vertu de cet Accord, l'ABE aura entre autre pour mission de :

- superviser la réalisation des études et constructions ;
- intégrer le genre et l'inclusion sociale dans les activités de contrôle, de suivi et d'accompagnement;
- mettre à disposition toutes les informations utiles à la réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) ;
- participer aux ateliers de validation des rapports des différentes activités d'évaluation environnementale et sociale;
- contribuer à la réalisation des études sur les matières dangereuses (HAZMAT);
- 🔻 contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAR ;
- délivrer un certificat de conformité environnementale pour chaque activité, qui le nécessite.

Le MCA-Bénin II aura, entre autres obligations, la responsabilité de financer les activités des projets de l'Accord de Don et d'organiser les différents ateliers qui serviront d'appui aux études à réaliser et aux validations.

Pour rappel, d'un montant de **403 millions de dollars US** dont **28 millions de dollars US** de contribution de la République du Bénin, le Programme du MCA-Bénin II (2017-2022) est axé sur le développement de l'énergie électrique. L'objectif principal est de stimuler l'investissement privé à travers l'appui aux réformes institutionnelles et l'investissement dans la production et la distribution de l'électricité, ainsi que l'électrification hors-réseau (énergies renouvelables). Il s'agit à terme, de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.

Contacts Presse : Karine GBAGUIDI KEREKOU Directrice de la Communication et des Relations Publiques au MCA-Bénin II kgbaguidi@mcabenin2.bj / Tél : +229 21 31 82 40

